

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 15 MAI 2014

Convocation : 6 mai 2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE, le 15 mai, à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents : J. Poussard, N. Velin, P. Rouby, V. Schaal, J.M Raoult, G. Guerbois, V. Varin, D. Cornuejols, D. Godard, M. Barathon, B. Lebreton, F. Joubert, E. Martin-Gbeassor, Y. Leipert

Absents excusés : F. Colin-Manderscheid (pouvoir à Mme Poussard)

Secrétaire de séance : P. Rouby

En début de séance, M. Schaal tient à informer le Conseil d'une erreur lors de son intervention au cours de la dernière réunion concernant l'attribution des nouveaux conteneurs d'ordures ménagères aux résidences secondaires. Les habitants devront prendre rendez-vous auprès de la communauté d'agglomération afin de les obtenir.

## **Renouvellement des membres de la commission communale des impôts directs**

Madame le Maire expose au conseil qu'il convient de désigner la liste de douze contribuables pour la désignation des six commissaires titulaires et de douze contribuables pour la désignation des six commissaires suppléants en tant que membres de la commission communale des impôts directs. Ceux-ci seront ensuite choisis par la direction générale des finances publiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose de désigner :

		Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
1	Hors commune	Raoult Monique	Chambat Francis
2	Prop. Bois	Bouchery Eric	Bouchery Georges
3	TH	Saint-Etienne Michel	Galic Alexandre
4	TH	Bizier Carine	Letel Pascale
5	TH	Mayeur Denis	Mège Catherine
6	TFB	Bodin Sonia	Armengod Emile
7	TFB	Lecomte Marie-Claude	Charpentier Jacques
8	TFB	Onteniente-Nielsen Laurent	Guéguin Bruno
9	TFNB	Glanard Philippe	Laly Marcelle
10	TFNB	Boulland Patrice	Laporte Gilbert
11	TFNB	Bergin Edith	Verhoeve Franck
12	CFE	Louiday David	Gacongne Christophe

## **Etude de devis**

### 1- Repas du 14 juillet

Mme Poussard informe le conseil que des demandes de prix ont été formulées avec un plat de rôtisserie. Quatre devis ont été reçus :

- M. Gloux pour un montant de 14,40 € TTC par personne
- SARL Lagusta pour un montant de 13,10 € TTC par personne
- SNC La Bucaille pour un montant de 17,00 € TTC par personne
- Buchelay Traiteur pour un montant entre 9,50 € et 11,50 € TTC par personne

Après étude de ces devis, le Conseil Municipal décide de fixer à 20 € le montant maximum par personne du repas, incluant les prestations du traiteur mais aussi l'apéritif, les boissons et le café.

La commission loisirs va étudier de plus près les devis et fera une proposition.

D'autre part, à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal décide de modifier comme suit les tarifs du repas du 14 juillet :

Enfants jusqu'à 12 ans	gratuité
Habitants de la commune	4,00 €
Hors commune	15,00 €

## 2- 1<sup>er</sup> lot tombola

Dans le cadre des festivités du 14 juillet, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de la société ULM 27.com, comme premier lot de la tombola, consistant en un baptême de l'air en ULM, pour un montant TTC de 150 €

## **Modification horaires éclairage public**

Madame Poussard rappelle au conseil que selon les horaires actuels d'éclairage public, les lampadaires de la commune restent allumés le vendredi et le samedi toute la nuit. Dans le but de réaliser des économies d'énergie et de répondre aux exigences du développement durable, elle propose une extinction de tous les points d'éclairage public de la commune, tous les jours, entre 23 heures et 5 heures, à l'exception de la salle des fêtes dont les extérieurs resteront allumés le vendredi et le samedi sans interruption.

A la majorité de 9 voix, le Conseil Municipal décide de faire un essai d'un an et d'établir un bilan de ces nouvelles modalités d'éclairage.

## **Adhésions diverses**

Le Conseil Général annonce la création d'une centrale d'achat commune aux départements d'Eure-et-Loir, Loir-et-Cher et Loiret ouverte à l'ensemble des communes. Celle-ci, moyennant une cotisation annuelle de 50 €, pourrait permettre une économie sur l'achat de fournitures diverses.

Le Conseil Municipal n'est pas intéressé dans l'immédiat par cette offre.

La communauté d'agglomération du pays de Dreux souhaite lancer une centrale d'achats du même type et demande aux communes intéressées de se manifester. Le Conseil estime qu'il peut être bon de se renseigner, le service proposé apportant peut être plus de proximité.

## **Libéralités**

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal décide de procéder à l'encaissement d'un chèque d'un montant de 20,00 €, à titre de libéralités.

## **Bureau de vote – élections européennes**

Un point est fait sur la tenue du bureau de vote le dimanche 25 mai prochain à l'occasion des élections européennes.

## **Lecture de courriers**

Région Centre – Un appel à projet est lancé dans le cadre de l'agenda 21. Une étude pourra être menée à ce sujet.

## Informations diverses

Le conseil communautaire de la communauté d'agglomération du pays de Dreux s'est réuni le 12 mai dernier. Mme Poussard donne lecture des différentes commissions et des membres qui les composent. La liste des vice-présidents ainsi que leurs délégations sera reprise dans la prochaine édition du Guainville Infos.

Lors de cette réunion, afin de garantir l'équité sur l'ensemble du territoire, il a été délibéré sur la participation financière des usagers à la création de branchements nouveaux dans le cadre de l'assainissement. La partie de branchement réalisée sur le domaine public est à la charge des usagers. Le service eau & assainissement coordonne les travaux. Le prix moyen s'élève à 3700 €. L'utilisateur prend en charge les coûts réels, selon le bordereau de prix.

La commune de Neauphlette va procéder à des travaux de réfection de voirie sur la route entre Bréval et la Couarde. Celle-ci sera fermée pendant trois mois.

Le plan de prévention du risque inondation, concernant en partie la commune, a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 14 avril dernier. Celui-ci a été annexé au plan d'occupation des sols et est consultable.

La nuit des musées aura lieu les samedi 17 et dimanche 18 mai prochain avec une exposition sur la première guerre mondiale à l'église.

M. Duro va procéder à l'élagage des chemins ruraux. Le tarif est de 68 € HT de l'heure. Une quarantaine d'heures seront nécessaires.

Le 22 mai, une réunion publique est organisée par le SIRP concernant la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Le 7 mai dernier, un expert est venu visiter les logements sociaux suite à la déclaration de sinistre faite par la commune au titre de l'assurance dommages-ouvrage.

Les travaux de changement de canalisations d'eau potable à Ritoire sont terminés. La réception de chantier a été faite.

## Tour de table

Mme Velin annonce la tenue d'un concours de photos dans le cadre des journées du patrimoine. Le règlement sera publié sur le site internet de la commune. Tous les habitants peuvent y participer.

A l'occasion de la nuit des musées, l'église sera ouverte le samedi 17 mai de 10 heures à 23 heures et le dimanche 18 mai de 10 heures à 17 heures.

M. Schaal demande quand doit paraître le prochain Guainville Infos. Les derniers articles ont été écrits et vont être envoyés chez l'infographiste.

M. Leipert signale des trous sur le chemin de Gagneauville. Ils seront rebouchés à l'occasion de la prochaine livraison de grave calcaire.

Mme Barathon signale des vols dans la zone d'activités et souhaiterait des patrouilles de gendarmerie plus fréquentes.

Mme Joubert a assisté à une réunion du SICA où les membres du bureau des 24 communes ont été désignés. M. Pecquenard a été élu président, MM Duval, Brault et Depondt ont été élus vice-présidents. Le projet de repas des voisins prend forme. Il doit être validé pour pouvoir être diffusé rapidement.

M. Rouby signale des éclats de peinture à différents endroits de la salle des fêtes. Des retouches sont à refaire. Il aimerait qu'un courrier soit adressé aux propriétaires qui disposent des pierres devant chez eux pour empêcher le passage des véhicules afin de leur demander de les retirer. En effet, en cas d'accident, c'est la responsabilité de la commune qui serait engagée. Un article sera fait à ce sujet dans le bulletin.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h45. Les conseillers présents ont signé.